

Piscine-Patinoire La Fayette - Exploitation du restaurant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012 - Concession d'occupation

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : L'équipement Piscine-Patinoire La Fayette comporte en son sein un restaurant exploité par un concessionnaire depuis l'ouverture en 1993. La concession fait l'objet d'un contrat qui arrive à expiration le 31 décembre 2009.

Il est donc proposé d'accorder une nouvelle concession d'occupation pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012, soit trois années, moyennant le paiement d'une redevance annuelle fixée à 11 000 €.

Le concessionnaire doit faire l'objet d'une inscription au Registre du Commerce.

Il prend à sa charge les consommations d'eau, d'électricité et la surveillance pour la sécurité des locaux mis à disposition.

Suite à une procédure de publicité et de mise en concurrence, une seule offre a été déposée.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir avec M. Fabrice MAY.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2009